

La lettre du Pisciculteur d'Etangs

En Région Centre-Val de Loire

Numéro 1 - Juillet/Août 2018

AU SOMMAIRE

Premier Festival des Etangs en Sologne

L'UNSAEAB devient "Etangs de France"

Dispositif régional CAP filière pisciculture d'étang

Ranaculture, vous avez dit ranaculture?

Un séminaire sur l'élevage du sandre à Nancy

EDITO

Pour ceux qui ont connu la Lettre du pisciculteur de Brenne (dont la dernière édition date du mois d'avril 2017) mais aussi pour les autres, voici votre nouveau rendez-vous d'information sur la pisciculture d'étang. Nouveauté significative : le cadre s'élargit désormais à la région Centre-Val de Loire toute entière et cette lettre a donc pour vocation de s'adresser désormais à l'ensemble des acteurs de la pisciculture d'étang en Région car, il ne faut pas l'oublier, le Centre-Val de Loire est un territoire d'étangs, historiquement dédiés à la pisciculture. Même si les usages ont pu évoluer au travers des trois dernières décennies, notamment en raison de pressions bien connues que sont la prédation aviaire et le manque de rentabilité économique de cette filière, il ne faut pas oublier que les étangs, lorsqu'ils sont gérés et notamment par le biais de la pisciculture traditionnelle extensive, contribuent de manière essentielle à la biodiversité, sujet au coeur des préoccupations de tous. N'oublions donc pas les étangs, ni les acteurs attachés à ce patrimoine et à sa valorisation, dans le respect de ces milieux d'exception.

Premier Festival des Etangs organisé en Sologne



Le Pays de Grande Sologne, les offices de tourisme et leurs partenaires ont organisé du jeudi 10 au dimanche 13 mai 2018 le premier Festival des étangs !

Un programme très complet d'une cinquantaine d'animations, présentant les différentes facettes de l'étang (faune, flore, pisciculture, pêche de loisir etc...) a été proposé au grand public. Cette initiative avait pour objectif de faire découvrir cet élément incontournable du paysage solognot mais bien souvent méconnu dans son fonctionnement et son rôle.

En parallèle des événements grand public, le Pays de Grande Sologne a également initié la première « Rencontre sur l'avenir des étangs en France », le vendredi 11 mai de 13h30 à 17h30 à Lamotte Beuvron. Dans le cadre de cette réunion de travail accessible sur invitation, des experts et des responsables privés, associatifs et publics ont fait le point sur les atouts et les fragilités des étangs et sur les possibilités de préservation et de valorisation de ces milieux.

Une rencontre riche en échanges à laquelle participaient élus locaux, représentants de l'administration (DREAL, ARB, ONCFS), universitaires, gestionnaires d'étangs, chasseurs et naturalistes. La FAREC était invitée pour présenter l'aspect valorisation des étangs par la pisciculture. Espérons que cette première rencontre soit suivie de nombreuses autres et bravo au Pays de Grande Sologne pour cette initiative.

L'UNSAEAB devient l'Union des étangs de France

Lors de sa dernière assemblée générale, le 5 avril dernier à Morteau, l'Union Nationale des Syndicats et Associations des Aquaculteurs en Étangs et Bassins adhérents (UNSAEAB), structure qui assure la représentation auprès des instances nationales, des associations et des syndicats de propriétaires et gestionnaires d'étangs, a changé de nom.

Adieu donc à l'UNSAEAB et bienvenue à "l'Union des Etangs de France" ou plus simplement "**Etangs de France**"!

"Etangs de France" a pour vocation de contribuer à la connaissance, la valorisation et la reconnaissance de ces entités bien particulières que sont les étangs. Elle est également adhérente à la FFA, la Fédération Française d'Aquaculture où elle est, avec l'AFPPE (Association Française des Professionnels de la Pisciculture d'Etangs) l'une des deux structures porte-paroles de la filière étang.

Pourquoi un tel changement? Tout simplement pour une meilleure compréhension de ce qu'est cette structure et de son rôle vis-à-vis de nombreux interlocuteurs, institutionnels notamment. Ceci devrait également contribuer à une meilleure visibilité des acteurs de la filière étang au niveau national.

Vers un CAP Filière pisciculture d'étang en région Centre-Val de Loire

Depuis le début de l'année 2017, les administrateurs de la FAREC, professionnels de la filière piscicole d'étang des différents départements de la Région, ont planché sur l'avenir de la filière piscicole en région Centre-Val de Loire.

Ce travail collectif a donné lieu à un rapport de synthèse proposant plusieurs axes d'actions pour la filière qui a été présenté le 12 septembre dernier par la FAREC au président de Région, Monsieur François Bonneau et à la directrice de l'Agriculture, Madame Sandrine Clément.

Cet état des lieux et les propositions formulées dans ce dossier permettent d'envisager la construction d'un contrat de filière ou "CAP filière" avec la Région.

Qu'est-ce qu'un CAP filière?

Il s'agit tout d'abord d'un contrat signé entre le Conseil Régional et la structure représentante de la filière agricole concernée. C'est aussi le résultat d'un projet de filière issu de la réflexion de ses acteurs. Il vise à l'amélioration de la filière dans sa globalité. Un CAP filière est un dispositif prévu pour une durée de 4 ans qui peut être reconduit sur les bases d'une nouvelle réflexion si les professionnels en éprouvent la nécessité. Le CAP filière s'élabore en 4 étapes.

Étape n°1 : Le diagnostic de la filière

Il correspond à un état des lieux des caractéristiques régionales de la filière. On y identifie des points forts et des points faibles, ainsi que des opportunités à saisir. Le premier dossier déposé par la FAREC à la Région permet de répondre à ce premier objectif.

Étape n°2 : La définition des enjeux ou objectifs à atteindre

Ils sont de plusieurs types : sociaux, économiques, et environnementaux.

Étape n°3 : La mise en place d'une stratégie sous la forme d'un programme d'actions

Il s'agit de dispositifs concrets à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs. Ce projet est alors confronté aux priorités de la Région et des autres financeurs, de l'Etat en particulier, pour définir quelles actions pourront bénéficier d'un soutien et de la forme que prendra ce soutien. Il faut à ce titre souligner que la transition agro-écologique dans un objectif de préservation des ressources est bien évidemment un axe prioritaire dans la politique régionale.

Étape n°4 : La décision sur l'accord d'un soutien financier sur les actions

Les prochaines étapes du projet CAP filière pisciculture d'étangs

La prochaine étape consiste donc en la définition des objectifs et en l'élaboration du plan d'action de ce CAP filière pisciculture d'étangs (étape 2 et 3) pour une présentation en commission régionale au début de l'année 2019 (étape 4).

Les étapes 2 et 3 seront donc réalisées d'ici à la fin de l'année 2018. Pour mener à bien cette mission, la nécessité d'une animation d'envergure régionale est un point incontournable. C'est pourquoi la FAREC devrait retrouver cette capacité d'animation à compter de l'été 2018.

Les objectifs ainsi que ce plan d'actions devront être définis et validés par l'ensemble des parties prenantes de la filière piscicole d'étangs (de l'amont à l'aval). C'est pourquoi celles-ci seront réunies au sein d'un comité de filière qui devra se créer à l'été 2018. Un président de filière sera alors désigné au sein et par ce comité

afin d'assurer le relai entre les élus du conseil régional et les membres du comité. Le président du comité de filière aura également pour rôle d'organiser le travail collectif et collaboratif. La structure assurant l'animation de la filière régionale (la FAREC en l'occurrence) sera en charge de l'organisation du comité de filière.

Le projet est donc lancé et, s'il est essentiel de rappeler l'ampleur du travail déjà accompli par les acteurs de la filière et l'importance de tels projets collaboratifs d'envergure, il est important de rester mobilisé pour les prochaines étapes et notamment la mise en œuvre de ce dispositif.

Quoi qu'il en soit, le CAP filière est une chance formidable pour la pérennisation de cette filière fragile qu'est la filière piscicole d'étangs en région Centre-Val de Loire!

Plus d'informations à venir dans les prochaines newsletters...



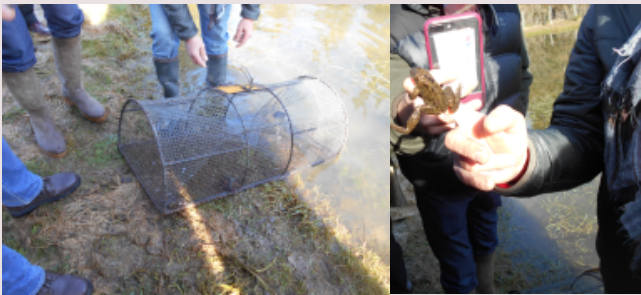
Qu'est-ce que la FAREC ?

Créée en 2012, la Fédération Aquacole de la Région Centre (FAReC) est une association loi 1901, basée à Mézières-en-Brenne (36) qui a pour vocation de contribuer au développement des activités piscicoles et aquacoles en région Centre-Val de Loire. Elle œuvre afin de pérenniser l'aquaculture durable traditionnelle et de favoriser le développement d'une aquaculture nouvelle et responsable.

La FAREC regroupe une cinquantaine de membres issus de l'ensemble de la région Centre-Val de Loire : producteurs-exploitants, transformateur, éclosionnerie et syndicats de propriétaires.

Ranaculture, vous avez dit ranaculture?

Savez-vous que sous ce terme un peu particulier, se cache une autre activité spécifique aux étangs? Il s'agit de l'élevage de grenouilles rousses, production liée à la tradition culinaire comtoise des grenouilles fraîches de pays, malheureusement tombée en désuétude depuis des décennies. Des producteurs, fédérés en syndicat, l'ont relancée en Franche-Comté depuis quelques années déjà et ce en dépit d'un contexte réglementaire assez complexe, la grenouille autochtone franc-comtoise étant une espèce protégée dont les prélèvements sont soumis à quotas. Ce syndicat est aujourd'hui composé d'une centaine de producteurs disposant au total d'un quota de prélèvement d'un million d'individus.



Contrairement à la grenouille verte habitante classique des étangs, la petite grenouille rousse franc-comtoise (*rana temporaria*) est une grenouille terrestre qui habite en dehors des plans d'eau (dans un rayon pouvant aller jusqu'à 5 kilomètres!) où elle ne se rend que pour la reproduction. Dès que les températures remontent autour de 8-10 °C, les grenouilles viennent ainsi pondre dans les étangs, là où elles sont nées. Après la ponte, les grenouilles sont prises au piège dans des nasses disposées dans les étangs. Seuls les plus beaux spécimens (grenouilles au minimum de 4 années) et les mâles (reconnaissables à leurs ergots leur permettant de s'accrocher aux femelle) sont prélevés afin d'être consommés, les autres sont relâchés dans la nature.



Par ailleurs, les œufs obtenus sont disposés dans des étangs dédiés où ils sont protégés des éventuels prédateurs. Le producteur veille à ce que les têtards ne manquent pas de nourriture. Les étangs principaux sont vidés et nettoyés chaque année avant d'être remis en eau. C'est une approche globale de la production qui permet aux fins gourmets de déguster un produit frais, local, sans remettre en cause la

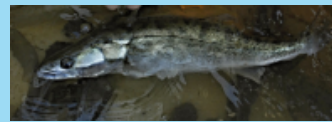
pérennité de l'espèce, un véritable exemple de consommation durable.



des restaurateurs proposant, grenouilles de pays via un affichage spécifique à l'entrée des restaurant permettant d'identifier le ranaculteur associé.

Bon appétit!

En Franche-Comté, la ranaculture est un moyen intéressant de diversification dans le contexte d'une exploitation piscicole. Une filière locale s'est ainsi mise en place avec, en fin de chaîne, pendant la saison, des



Un séminaire sur l'élevage du sandre à l'Université de Nancy

Un programme de recherche européen de 5 ans, nommé "DIVERSIFY", s'est penché sur 6 espèces de poissons, dont le sandre (*Sander lucioperca*), identifiées comme présentant un potentiel intéressant pour le développement de l'industrie aquacole en Europe.

Ce projet a permis d'obtenir des résultats qui ont pour vocation à être partagé avec les acteurs économiques de la filière aquacole ce qui a été fait, pour le sandre, mercredi 27 juin dernier à la Faculté des Sciences et Technologies de Nancy.

Ce séminaire, en anglais, et destiné aux membres de l'industrie aquacole, avait pour objectif le transfert des connaissances acquises au travers du projet DIVERSIFY sur l'élevage du sandre de manière à augmenter l'activité commerciale de ce type d'élevage. Diverses thématiques ont ainsi été abordées par les intervenants : génétique du sandre, reproduction, alimentation et conditions optimales pour son élevage.

Vous trouverez toutes les présentations de ce workshop (en anglais) en suivant ce lien : <http://www.diversifyfish.eu/pikeperch-workshop.html>

La lettre du Pisciculteur d'étang
en Région Centre-Val de Loire
Rédaction : FAREC
Contact : animation@farec.fr